



Creissels

Info

Vie communale

Pages 2 à 7

Vie associative

Pages 7 à 11

Patrimoine

Page 11

Culture

Page 12

Infos

Page 12

Etat civil

Page 13

Dossier

Pages 13 à 14

Tribune de l'opposition

Page 15

Bloc-notes

Page 16



Bonjour à tous,

La pandémie semble reculer pour notre plus grand bonheur à tous.

Petit à petit la vie reprend son cours, notamment dans les restaurants, les cafés, les commerces qui ont été particulièrement impactés par la crise sanitaire.

Nous aurons une pensée particulière pour celles et ceux qui ont été touchés plus tragiquement par le virus.

Regardons vers l'été qui s'annonce, la nature reverdit, les fleurs s'épanouissent grâce aux travaux effectués par les employés municipaux tant au niveau de la mairie que du côté de la fontaine.

Début juillet les travaux de rénovation de l'école des cascades doivent commencer, tous les corps de métier vont se succéder pour procéder, au désamiantage de la toiture de la maternelle, à la réfection de la cour d'école, sans oublier l'installation du monte-charge pour les personnes à mobilité réduite.

A l'automne, le boulevard Raymond VII (rond-point de Raujolles –vers le lotissement de Buech) va subir un toilettage en profondeur. Enfouissement des réseaux secs, renouvellement des canalisations d'eau, création d'une piste cyclable. (Côté gauche en allant vers Buech).

Le court couvert de tennis devrait voir le jour dans le courant de l'année, face aux courts déjà existants à st Martin.

Enfin, et en vue de réaliser des économies, La municipalité a opté pour l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin.

Je vous souhaite de passer un bon été et vous demande de rester vigilant face à la pandémie.

Le Maire.

Vie communale



Depuis le 1^{er} Mars 2022, Mme Clara BERNET, assure le poste d'accueil à la Mairie en remplacement de Mme SOLIGNAC Camille qui a rejoint sa région et intégré un poste à la Communauté de communes de VIC SUR CERE. Elle est employée à 25 heures par semaine.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.



Notre commune est dotée de 587 points lumineux que l'on remplace progressivement par des lampes LED. Le devis pour le changement de 59 Led, la dépose de 5 luminaires et de 3 mâts, déposé auprès de la SDEL (Syndicat Départemental d'Electricité), s'élève à 31 222€ TTC. Le SIEDA nous a alloué une subvention de 3 890 €.

Il en ressortira une économie de 3 500 €/an.

Les travaux pour le remplacement de ces lampes, se sont déroulés de l'avenue Marc Corneillan (Rond-point de La Glacière) et de l'avenue des Comtes d'Armagnac (ancienne maison Fourgeaud).

Après la réalisation de cette tranche, le total de remplacement est de 372 points lumineux.

Pour les 215 luminaires restant, cela se fera en plusieurs phases dans les années à venir.

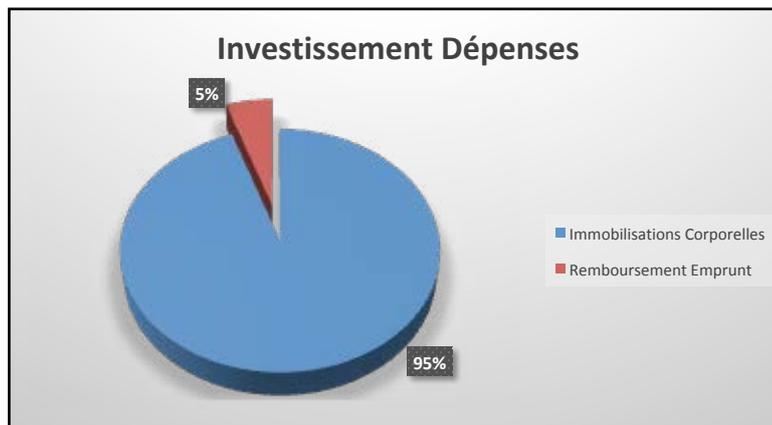
L'extinction de l'éclairage public :
De minuit à 6 heures du matin.
Voir les renseignements sur le flyer joint.

Vie communale

BUDGET 2021

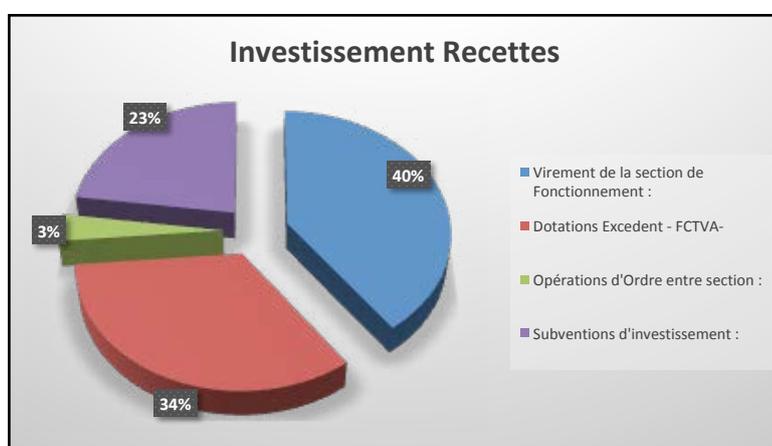
Investissement Dépenses

Immobilisations Corporelles	1 257 919,62
Remboursement Emprunt	69 500,00
Total	1 327 419,62



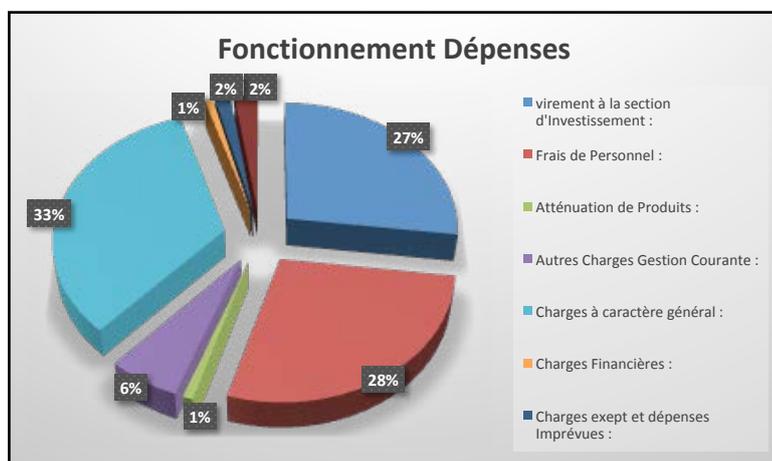
Investissement Recettes

Virement de la section de Fonctionnement :	530 000,00
Dotations Excedent - FCTVA-	447 468,62
Opérations d'Ordre entre section :	46 401,00
Subventions d'investissement :	303 550,00
Total	1 327 419,62



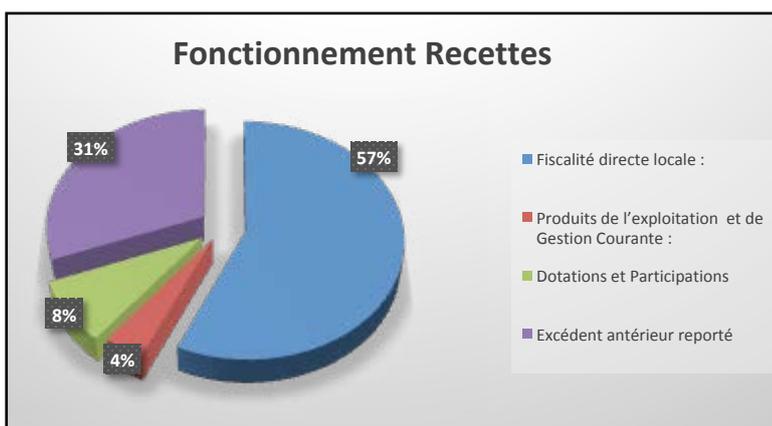
Fonctionnement Dépenses

Virement à la section d'Investissement :	530 000,00
Frais de Personnel :	542 700,00
Atténuation de Produits :	17 000,00
Autres Charges Gestion Courante :	121 700,00
Charges à caractère général :	657 300,00
Charges Financières :	16 100,00
Charges exept et dépenses Imprévues :	30 894,55
Opérations d'Ordre entre section :	46 401,00
Total	1 962 095,55



Fonctionnement Recettes

Fiscalité directe locale :	1 114 300,00
Produits de l'exploitation et de Gestion Courante :	75 600,00
Dotations et Participations	167 447,42
Excédent antérieur reporté	604 748,13
Total	1 962 095,55



DIVERS INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX

INVESTISSEMENT :

- La climatisation, déjà existante, vient d'être étendue aux différents bureaux et à la salle du Conseil et des mariages.
- Une débroussailleuse autoportée d'un montant de 9 600 € supplée et aide les employés municipaux dans leur tâche d'entretien des espaces verts.
- La mairie vient de s'équiper d'un appareil de visioconférence, nécessaire et utile pour le Conseil Municipal ainsi que pour autres travaux (entre autre consultation des entreprises).

DIVERS TRAVAUX :

- Ecole des Cascades, début des travaux le 05 juillet. Ils seront réalisés durant les vacances scolaires et les mercredis pour une fin prévue au 31 décembre 2021.
- Réfection du petit jardin situé sur la place du 19 Mars 1962.
- Réalisation de 2 jardinières sur le parvis de la mairie.
- Réalisation de barrières (boulodrome déjà posé, à venir au terrain de foot et aux ateliers municipaux) pour interdire l'accès.
- Pose d'un panneau « Sens Unique » sur le chemin du bord du Tarn coté batelier durant la saison estivale (15 Juin-15 Septembre).
- Fleurissement sur divers sites (Pesquié, Baoumas, Mairie,...)



Mise à disposition de toitures de bâtiments publics pour l'équipement d'installations solaires photovoltaïques

Par délibération du 26 Mars 2018, le Conseil Municipal a décidé de participer à l'appel à manifestation d'intérêt pour l'équipement photovoltaïque des toitures des bâtiments communaux. Le Parc Naturel Régional des Grands Causses, représenté par Mr CHEVILLON (Chargé de Mission), nous accompagne pour ce «*Plan Climat Air Energie Territorial*» pour le développement de cette énergie solaire.

En 2017, une étude de potentiel a été réalisée sur l'ensemble du patrimoine de la commune. Suite à cette étude, des toitures ont été ciblées pour accueillir ces installations.

Le Syndicat mixte du Parc lance un Appel à manifestation d'intérêt sur son territoire pour mise en concurrence aux choix d'un opérateur. La SA OPTAREL pour le compte de la société AVENTO CONSEILS a été retenue, et une convention de partenariat a été signée entre le Syndicat mixte du Parc et AVENTO.

La SAS **SOLEIL DES GRANDS CAUSSES** (créée en 2018) détenue à 100 % par AVENTO, suite aux visites techniques, propose de contractualiser sur une période de 30 ans pour :

- conduire les études préalables spécifiques à chacun des bâtiments, les demandes d'autorisation d'urbanismes, les demandes de raccordement au réseau de distribution d'électricité et les contractualisations d'achat de l'énergie produite.
- réaliser les installations (fournitures, installations des équipements réseaux) y compris les frais de raccordement au réseau électrique. Les chantiers seront réalisés par l'équipe locale C2A basée à Versols et Lapeyre.
- assurer l'exploitation, la maintenance et le maintien en parfait état de fonctionnement. **SOLEIL DES GRANDS CAUSSES** prend toutes les assurances nécessaires contre le vol et les dégradations, et les assurances responsabilité civiles et exploitation.
- assurer le démantèlement des installations à l'issue du bail ou de la convention d'occupation temporaire ou proposer un avenant pour le renouvellement le cas échéant.

En contrepartie de l'autorisation d'occuper les toitures des Bâtiments, la commune percevra, pour chaque bâtiment, une redevance annuelle fixée à 3.00 € par m² de surface de capteurs photovoltaïques occupée par l'Equipement. Si des travaux spécifiques de la couverture nécessitent des investissements dans le cadre de travaux non prévus (désamiantage boulo-drome...) un loyer modulé sera proposé à 1.36 €/m² soit 2 042 €.

Si dans l'éventualité de présence d'amiante sur la toiture des vestiaires du stade, le loyer modulé passerait à 1.11m² soit par an un loyer revu à 1 669.50 €.



L'intérêt pour la commune à la transition énergétique et à la participer à la production d'énergie renouvelable locale, les bâtiments retenus à ce jour sont les suivants :

BOULODROME (511 m²) - MAISON DE LA CHASSE (118 m²)
LOCAL DE LA CHASSE (46 m²)
VESTIAIRE STADE (46 m²) - PROJET TENNIS (783 m²).

Lotissement communal « BUECH III »

Dans la continuité des deux précédents lotissements « BUECH I » et « BUECH II », la commune de CREISSELS, par délibération du 03 octobre 2012 a acquis aux consorts HORTOLAN la parcelle AA N° 22 de 7 240 m² destinée au lotissement « BUECH III ».

Lors de la préparation du Programme Local de l'Habitat, initié par la Communauté de communes, la municipalité a rencontré le directeur de MILLAU GRANDS CAUSSES HABITAT pour réaliser une opération immobilière sur cette parcelle. Un permis de construire a été déposé pour la construction de 14 villas, 9 à usage collectif et 5 destinées à la propriété.

Ces constructions vont avoir un label thermique prévu pour 2020, sont moins énergivore que la précédente réglementation de 2012 (moins 20%).

Afin de promouvoir cette opération mixte (locatif et accession sociale à la propriété) qui se veut exemplaire, du point de vue de sa faible empreinte carbone, et qui s'inscrit dans le droit fil de la COP 21 sur le changement climatique. En date du 27 Septembre 2018, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le principe de cette opération et la cession gratuite du terrain à MILLAU GRANDS CAUSSES HABITAT. Etant précisé que, sans cette cession gratuite, l'opérateur social ne pouvait pas mener à bien ce programme. En contrepartie, MILLAU GRANDS CAUSSES HABITAT réalisera l'intégralité des infrastructures et des constructions qui constitueront cette extension du quartier de BUECH. A la livraison des logements, la partie du foncier intégré dans la voirie et les espaces communs sera rétrocédée gratuitement à la commune. En favorisant l'accueil des familles et en pérennisant l'Ecole des Cascades, c'est aussi favoriser le tissu associatif de la commune. Cinq maisons sont réservées aux militaires de LA CAVALERIE du N° 1 au N° 5.

Quatre maisons attribuées par la Commission Communale suivant les critères d'attribution stricts, du N°6 au N° 9. Ces neuf maisons en location seront occupées dès le 01 Juillet 2021.

Enfin les cinq dernières maisons, encore en construction, seront mises en vente en principe pour le début Janvier 2022. Souhaitons tous, un bon accueil à ces nouveaux arrivants.



Vie communale

PROTECTION DES SOURCES DU BOUNDOLAOU ET DE L'HOMÈDE



Comme certains d'entre vous ont pu le constater lors de récentes promenades, un périmètre de protection de la source a été mis en place sur le site du Boundoulaou. Il s'agit là d'une décision prise par la commune de St Georges, suite à un compte-rendu d'expertise d'un hydrogéologue, qui a conclu à « l'obligation d'interdire l'accès au périmètre immédiat du captage » (arrêté préfectoral n° 900537 du 13 mars 1990).

Cette fermeture n'a pas pour objectif d'interdire l'accès aux promeneurs sur ce site, mais bien de sécuriser la zone de captage, afin d'éviter ainsi une quelconque pollution de la source, qui engendrerait une contamination de la population.

Prochainement, la source de l'Homède, sur le site des Cascades, va également être mise en sécurité (arrêté préfectoral n° 931533 du 13 juillet 1993). Cette décision vise avant tout à protéger les habitants de Creissels, qui sont alimentés par cette source. Mais cela ne les empêchera en rien de continuer à se promener dans le site des Cascades, tout en veillant à être respectueux de la nature et des riverains.

Vie associative

Bibliothèque

La bibliothèque a vécu une année difficile avec les fermetures obligatoires et les changements d'horaire dû au couvre-feu. Depuis le 19 Mai nous avons repris les anciens horaires qui sont plus adaptés aux personnes en activité.

Cette année, les écoliers ont été absents et cela a eu un effet négatif sur la venue d'enfants aux permanences. Le rez-de-chaussée leur étant consacré, nous avons été très déçus de ne pouvoir leur offrir les animations qu'ils apprécient tant. Nous espérons que le mois de Septembre pourra nous permettre une activité normale. Nous vous rappelons que l'étage supérieur est le secteur adulte, accessible par un ascenseur.

L'entrée est située au rez-de-chaussée (côté salle des tapis).

L'INSCRIPTION EST GRATUITE. Chaque adhérent peut emprunter 3 livres pour 1 mois.

La bibliothèque reste ouverte le mois de Juillet. La réouverture se fera le 1er Septembre.

Rappel des horaires : Lundi de 17h à 19h et Mercredi de 16h à 18h30.





Club Sports, Loisirs, Culture de Creissels

L'année 2020/2021 touche à sa fin. Après des mois de confinement et de restrictions sanitaires, l'ensemble des sections ont pu reprendre leurs activités depuis le 9 juin dernier en présentiel.

Après un début d'année classique avec la reprise des activités le 21 septembre 2020, les activités ont été vivement perturbées tout au long de l'année.

Le club et l'ensemble des professeurs ont œuvré sans compter afin de satisfaire au mieux l'ensemble des adhérents tout en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur tout au long de l'année.

Pour les sections où cela était possible, les cours ont été dispensés en visio lorsque le présentiel était impossible. Aussi nous tenons à remercier vivement nos professeurs qui se sont impliqués fortement et qui ont travaillé sans relâche afin de continuer les cours et fournir à nos adhérents les meilleures prestations possibles. Nous remercions également les adhérents qui ont bien voulu « jouer le jeu » et continuer à suivre les cours même s'il a fallu mettre en place quelques adaptations technologiques pour certains.

Morgane PASTOR qui anime nos cours de danse a proposé une représentation « FRAGMENTS » réservées aux familles des danseurs les mercredis 23 & 30 juin à la Salle des Fêtes de CREISSELS. Nous lui adressons nos remerciements pour son travail et sa motivation. Un grand merci également à l'ensemble de ses élèves pour leur participation.

Nous remercions également Emmanuelle BEKATE qui a dispensé cette année les cours de zumba avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur. Dès la rentrée Madeline SOLANO sera de retour parmi nous.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 8 septembre 2021 à 18h30 à la Salle des Fêtes pour notre assemblée générale annuelle. Nous avons hâte de vous retrouver.

Les inscriptions sont d'ores et déjà programmées les 15 et 16 septembre pour l'année 2021/2022 (le mercredi

pour les anciens adhérents et le jeudi pour les nouveaux).

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances et espérons vous retrouver nombreux dès la rentrée 2021/2022.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club SLC à l'adresse suivante slcCreissels@gmail.com et suivre les activités du club sur le compte facebook : <https://www.facebook.com/Club-SLC-Creissels-2104060043172326/>

Le bureau du club SLC

DANSE - MORGANE PASTOR & CLUB SPORTS, LOISIRS, CULTURE DE CREISSELS présentent **FRAGMENTS**

REPRÉSENTATIONS RÉSERVÉES AUX FAMILLES DES DANSEURS

LES MERCREDIS 23 & 30 JUIN 2021
SALLE DES FÊTES, CREISSELS

INFORMATIONS :
06-46-71-63-30
DANSE_MORGANE PASTOR



10 et 11 juillet : “The place to be”, le TCCA ouvre ses portes

Le club de tennis ouvre ses portes les 10 et 11 juillet pour permettre à chacun de découvrir, de pratiquer ou se remettre à jouer au tennis lors d'un week-end amical, convivial et festif.

- Samedi matin dès 10 heures, accueil des enfants pour une opération « j'amène une copine un copain » (ouvert à tous les enfants). Découverte de l'école de tennis, jeux ludiques, surprises au rendez-vous.
- Samedi après-midi, portes ouvertes pour tous
- Toute la journée : tournoi féminin
- Dimanche : tournoi de double mixte pour tous .

Sans attendre ou après ce week-end, le TCCA propose une carte « été découverte » à 15€ permettant de venir jouer tout l'été.

Dès le 14 août et jusqu'au 29 août, sur les terrains de Saint Martin, tournoi open homologué Fédération Française de Tennis. 100 à 150 joueuses et joueurs de tennis tenteront de remporter l'open : finales le 29 août. Venez nombreux.

Le TCCA en partenariat avec la mairie de Creissels, la communauté des communes Millau Grands Causses, le conseil départemental de l'Aveyron, le Conseil Régional Occitanie et la Fédération Française de Tennis va procéder à la construction d'un terrain de tennis couvert à l'automne 2021. Pour son inauguration le club souhaite **que l'ensemble des Creissellois puissent y participer** (invitation à venir).

L'école de tennis qui accueille un peu plus d'une trentaine de jeunes Creissellois tous les samedis matin (cours gratuit, balles et raquettes fournies et bonne humeur garantie) reprendra dès début septembre 2021. Essai gratuit pendant un mois.

Le club a pour objectif de proposer des tarifs bas, moins de 10 € par mois, pour permettre au plus grand nombre de pratiquer notre sport (pour tout renseignement tcca12@orange.fr, facebook TCCA, www.tcca.fr, 06.74.59.38.92)

Les dirigeants du TCCA souhaitent particulièrement remercier l'ensemble des élus Creissellois pour leur écoute et leur soutien.



U.S. Creissels



A quelques jours d'intervalles les installations sportives de Saint Martin (stades) ont servis pour une journée organisée par l'USSEP, avec la participation d'écoles primaires du Sud Aveyron, mais également à deux classes de CM1 d'ONET LE CHATEAU, qui sont venues faire de la spéléologie dans la grotte de LA FICELLE, avec visite du cimetière de St Martin et de CREISSELS. En ce qui concerne le club de foot du village, nous relançons la saison, comme l'an passé en entente avec le SOM de MILLAU. L'équipe de l'entente est dirigée par le club de CREISSELS, les matchs ont lieu sur notre stade. Comme tous les clubs, pour cause de COVID, nous n'avons pas pu terminer la dernière saison, fin des rencontres en octobre après quatre matchs.

Nous espérons cette année faire une saison complète en D 4. Nous sommes dans une poule assez relevée avec six équipes de la LOZERE. Nous avons fait un match amical contre une équipe sénior de BOUJAN SUR LIBRON (34) le samedi 12 juin. Mise en jambe difficile car pour nos joueurs, manque d'entraînement. Nous avons pu rencontrer lors de ce match de nouveaux joueurs qui devraient rejoindre notre équipe pour la prochaine saison. Nous allons faire d'autres matchs amicaux, d'ici la reprise de la saison qui devrait commencer aux environs du 30 septembre pour le championnat. A savoir que la Coupe de France, elle commence vers la mi-août. On envisage cette année de participer à cette dernière. Le Club de foot vous souhaite de passer de bonnes vacances, et vous donnons rendez-vous sur le stade pour la rentrée.

Claude RANCHER président US CREISSELS.

Société communale de chasse Saint-Hubert



La société communale de chasse SAINT HUBERT de CREISSELS poursuit ses diverses activités après la période de « sommeil » due à la pandémie de la COVID. L'évolution positive de la situation actuelle permet de prévoir une nette amélioration des conditions de chasse pour la saison à venir : non seulement notre mission d'intérêt général de régulation des populations de sangliers et de chevreuils, dévolue au nom de l'Etat à la Fédération Départementale des Chasseurs par Madame la Préfète se poursuivra, mais encore la chasse au petit gibier ne devrait plus subir d'entraves.

A l'exception du lapin de garenne devenu fort rare depuis que le lâcher de puces protectrices a dû être interrompu, le confinement semble avoir favorisé une évolution positive des populations de lièvres, de perdreaux, bécasses et autres migrateurs.

A noter la tenue de deux manifestations récentes : d'une part une session de formation le 28 mai dernier, d'autre part un rassemblement pour confirmation de nombreux chiens, durant toute la journée du 29 mai.

Concernant la formation, il s'agissait d'un stage de chasse à l'approche ou chasse silencieuse organisé par la fédération des chasseurs de l'Aveyron sur notre maison de la chasse de Creissels durant la soirée du vendredi 28 mai qui a réuni une vingtaine de participants.

La société centrale canine a quant à elle

reçu, toujours à la maison de la chasse de Creissels, devant un jury qualifié, 238 chiens présentés par leur maître pour valider leur inscription au L. O. F. (le Livre des Origines Français), inscription qui leur confère une valeur marchande accrue. Les trois cents personnes mobilisées pour ce faire ont souligné l'intérêt de l'opération qui a rencontré un franc succès et a été honorée par la visite de Monsieur le Maire de la commune.

La tombola qui a exceptionnellement remplacé notre fameux quine a obtenu une bonne participation : que les nombreux concurrents soient ici vivement remerciés pour avoir manifesté en ces temps difficiles leur solidarité à l'association.

Le bureau de l'association



Le club des Aînés de Creissels

La vie « ensemble » reprend petit à petit pour notre plus grand bonheur.

- Nous découvrons avec Charlene le tai chi mais nous retrouvons aussi des postures de Qi Gong et de Yoga qui nous rappellent l'enseignement d'Hélène (décédée en février dernier).

Le tai-chi-chuan ou tai chi ou taiji quan est un art martial chinois dit « interne » souvent réduit à une gymnastique de santé. Il peut aussi comporter une dimension spirituelle. Il a pour objet le travail de l'énergie appelée chi. Wikipédia.

- Paul Solier nous permet de garder une bonne forme physique grâce à l'APA (Activité Physique Adaptée)

Ces deux activités se pratiquent au jardin des cascades ou sur la pelouse du Prieuré pour notre plus grande joie ; le beau temps est propice.

- Aussitôt l'annonce faite de la réouverture des restaurants nous avons réservé et nous nous sommes retrouvés (nous étions 30) le dimanche 13 juin, à la Ferme Auberge de Jassenove : lieu convivial pour « refaire le monde » autour d'un excellent repas. La digestion s'est faite sous les arbres de la Sauvage.

« Un tel moment de bonheur ... on s'en souvient et on recommencera » exprimé par l'ensemble des adhérents.

Des idées ce n'est pas ce qui manque ...

À l'étude ... des sorties d'une journée, des petits voyages de quelques jours ou bien des voyages plus longs.

Il est vrai que nous vieillissons tous, et que la plupart des adhérents préfèrent des sorties à la journée. Les plus « hardis » réclament des séjours un peu plus longs.

Nous avons décidé de faire appel à des voyageurs qui regrouperaient les adhérents avec d'autres voyageurs.

Nous espérons revivre des moments conviviaux autour de goûters en septembre, en octobre.

Si la situation le permet nous nous réunirons pour une grillée des châtaignes en novembre.

Et peut-être un repas de fin d'année ?

Un programme est en cours ... dans l'espoir qu'il se réalisera !

A toutes et tous je souhaite de joyeuses vacances et espère vous retrouver en forme à la rentrée.

Prenez bien soin de vous.

Paule Allard

Patrimoine

Le clocher égrène les heures avec un nouveau son.



Vous avez été nombreux à remarquer que les cloches de notre village ne sonnaient plus et cela a duré jusqu'à ce qu'un ouvrier de l'entreprise Brouillet, installée à Noailles, près de Brive-la-Gaillarde en Corrèze, se déplace. Tout avait commencé avec le glas qui reprenait sans raison puis les cloches se sont arrêtées de carillonner l'angélus et enfin le cadran de l'horloge s'est mis au repos complet. C'est un dérèglement du système de sonnerie électrique, installé depuis de nombreuses années, qui nous a privé de notre carillon. Notre village n'était plus le même. A la mairie, le maximum a été fait pour que l'entreprise Brouillet délègue un réparateur spécialiste des cloches. Le problème était réel et le dépanneur a dû venir plusieurs fois pour tout remettre en marche. Aujourd'hui, le clocher égrène les heures avec un nouveau son, celui de la cloche numéro deux. La cloche numéro une est fêlée (notre église est équipée de trois cloches). Suivre les annonces des cloches est important pour les villageois qui apprécient ce retour aux traditions.

Déplacement du Monument aux Morts



A la demande des Anciens Combattants et conformément aux engagements exprimés lors de notre présentation à l'élection municipale, le projet de déplacement du Monument aux Morts est acté.

Les subventions (DETR : 2576 € - Département : 1932 € - Union des Anciens Combattants Millau : 300 € - ONACVG : 1 288 €) sont accordées et les travaux vont pouvoir commencer bientôt.

Les travaux seront confiés à la marbrerie Barascud de Millau.

Une semaine de formation au Chant Grégorien à Creissels.

Pour la deuxième année consécutive, les amateurs de Chant Grégorien, vont se retrouver dans notre joli village médiéval, cette année, du 16 au 22 août. Ils viennent de toute la France partager un répertoire qui a su se développer à partir du VI^{ème} siècle pour trouver son apogée au sein de grandes liturgies dans les cathédrales et qui se chante toujours soit dans les églises soit dans les monastères. Le chant grégorien est une manière de trouver la note juste.

La thématique cette année en est « L'eau vivifiante dans les textes sacrés de la Bible. Nécessaire à la vie, l'eau dans les textes liturgiques revêt une dimension spirituelle liée à la soif de l'homme pour le divin.

Les trois intervenants sont des personnalités dans le milieu du chant grégorien. Sylvain Dieudonné était responsable du Département de Chant grégorien et Musiques médiévales et Chef de chœur à la Maîtrise Notre-Dame de Paris de 1994 à 2020. Anne Guyard, est titulaire d'un 1er prix à l'école du Chœur grégorien de Paris et y enseigne le répertoire du chant de l'office. Son travail de sémiologie grégorienne permet une meilleure compréhension du répertoire. Marthe Davos, chanteuse lyrique, diplômée du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris pratique le chant grégorien depuis son plus jeune âge. A la Maîtrise de Notre-Dame de Paris depuis 2010, elle participe à des projets autour du chant grégorien.

Cette semaine de formation est ouverte à tous, des débutants aux pratiquants chevronnés. Au terme de la semaine, les élèves se produiront, une première fois le vendredi 20 août, dans la chapelle romane de la Couvertorade et une deuxième fois, le samedi 21 août à 20 heures dans l'église Saint-Julien de Creissels. Une messe chantée en grégorien, sera célébrée le dimanche 22 août au Sacré chœur de Millau.

Plusieurs habitants louent leur maison ou leur appartement aux choristes qui découvrent notre village.

Brigitte Rivière Lazarevic est à l'origine du projet. Elle est la présidente de l'association Cant'Art dont le siège social est basé à la Mairie de Creissels. Vous pouvez la joindre au 06 63 05 10 48.



Infos

Notre marché hebdomadaire

Depuis quelques années, notre marché se tient sur la place de la salle des fêtes tous les dimanches matins de 7h à 12h. Les Creissellois, touristes, habitants des communes limitrophes viennent faire leurs courses, et échanger avec les commerçants pour participer à l'économie locale et à la vie du territoire en soutenant les producteurs. Petit à petit, les stands se multiplient. Les produits sont variés :

- le pain, la fouace, la viennoiserie... (l'ÉPI DU ROUERGUE, Lioujas).
- les légumes du jardin oignons, salades, cerises, fraises et produits de la nature... (genièvre, thym, noix) (Mr Bouviala, Pinet)
- le miel polyfloral sans chauffé du causse noir, du Larzac et de la vallée de la Dourbie nous entourant (Apiculteur PONS Landry, La Roque Sainte Marguerite).
- Les accras de morue, de poulet, samossas, plats préparés... (maison KWICO Damie Val, Creissels)
- Les nems, samossas, crevettes tempura, raviolis, différents sushis... faits maison et sauces cuisinées sur place (maison SUSHI VIETSASIA, Saint Georges de Luzençon)
- La paëlla, le couscous, la fideuà cuisinés sur place (maison LA CASA ESPAÑOLA, Mme El Yagoubi, Creissels)
- Productrice de plantes aromatiques et médicinales, transformées par elle-même en sirops, gelées, tisanes, confitures... (Maison KALYS, artisan agricole, Cartayrade Karine)
- Les pintades et poulets fermiers (en fin d'année Dindes et Chapons) bientôt vendus cuits, venant de la Lozère. (EARL DU PIOUS, Prieur Valérie, Bourg sur Colagne) et diverses confitures faites maison (LA VALLEE DU PIOUS).
- A partir de septembre, fromages et charcuteries (Jean-Michel Bernier)

Des places restent disponibles, se renseigner en mairie.

Merci à tous de participer à l'activité de notre centre de village, et de permettre que l'échange social perdure sur Creissels.



Etat civil



Naissances

19/01/2021 REYNES Anna
06/03/2021 OLIVIER Roméo
17/03/2021 HECKEL Eden
21/03/2021 MORA Emma
10/04/2021 LOUIS-FRANCOIS Emy
15/04/2021 MOHEDANO-HERRERA Achille
04/05/2021 NEVES Diogo



Décès

27/11/2020 EVESQUE Robert -Jean
28/11/2020 DELON Christiane
15/01/2021 GRINGUILLARD Madeleine
19/01/2021 ROUCAYROL Henri
22/01/2021 CALCET Claire
26/01/2021 CALMES Monique
28/01/2021 RUL Robert
24/02/2021 DURAN Marie-José
05/03/2021 CLAMENS Suzanne
14/03/2021 BELET Roland
16/03/2021 VACHIER Robert
02/04/2021 ARNAL Jeanne
08/04/2021 LERUTH Christian
23/05/2021 GALIERE Michel
27/05/2021 LASSAUVETAT Roger



Mariage

09/01/2021 PINEL Vanessa et TERAHAROA Martial

Dossier

Le dimanche 12 Juin 2021, un incendie s'est déclaré sur la place des Consuls dans notre centre ancien. La maison de Mr Jean Louis BARRY a pris feu au niveau des combles, et rapidement celui-ci s'est propagé à la maison voisine de Mme Léone MERLE. Après plusieurs heures, les pompiers sont arrivés à le maîtriser, laissant apparaître les dégâts occasionnés sur les maisons de Jean Louis BARRY, Léone MERLE et son autre voisin Antoine MORA. Pour eux, ce fut une fin de journée des plus stressante. Le 13 au matin, c'est la dure réalité qui frappe Jean Louis, une maison, une vie avec tous ses souvenirs qui sont partis en fumée. Pour Antoine qui venait d'aménager avec sa petite famille depuis un mois, c'est le retour à la case départ... lui c'est l'eau qui a fait beaucoup de dégâts.

Mr le Maire et ses adjoints, leur ont apporté leur soutien, et il leur a octroyé à chacun d'eux un logement le temps que leurs maisons puissent à nouveau les accueillir.

Une cagnotte a été ouverte en mairie. Par notre élan de solidarité, montrons leur qu'ils ne sont pas seuls et que l'entraide existe toujours.



COMMUNAUTE DE COMMUNES : PERMANENCE HABITAT

A partir du Mercredi 08 Septembre de 14 heures à 17 heures, un animateur de l'opération rénovation de l'habitation, tiendra une permanence, dans les locaux de la mairie, le deuxième mercredi du mois. L'accueil se fera uniquement sur rendez-vous. Voir toutes les explications sur le document ci-dessous.

OBJECTIF RÉNOVATION

Les programmes successifs d'amélioration de l'habitat sont menés depuis de nombreuses années pour intervenir sur l'amélioration de l'habitat privé. Ils se traduisent par des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ces opérations sont là pour vous accompagner.

OPAH-RU 2012-2018		OPAH & OPAH-RU 2021-2026
661 logements rénovés	15 millions d'€ de travaux sur le territoire	713 logements à rénover
3 copropriétés traitées	7,7 millions d'€ de subventions publiques	dont 80 logements en copropriété

www.cc-millaugrandscausses.fr

JE RÉNOVE AVEC LA COM' COM

La Communauté de communes Millau Grands Causses aide les propriétaires à financer leurs travaux de rénovation afin de lutter contre l'habitat très dégradé, la précarité énergétique et pour encourager l'adaptation des logements. Les logements visés en priorité sont ceux situés dans les centres anciens afin de les redynamiser, d'améliorer le cadre de vie et de valoriser le patrimoine architectural.

AVRIL 2021

À QUI S'ADRESSE CETTE OPÉRATION DE RÉNOVATION DE L'HABITAT ?

Elle vise les propriétaires qui ont le projet de rénover leur bien, qu'ils soient propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants. Les travaux éligibles aux aides portent sur la performance énergétique, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (due à l'âge ou au handicap) et la réhabilitation du logement.

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

La Communauté de communes accompagne les propriétaires dans leurs divers travaux de rénovation pour :

- la lutte contre l'habitat très dégradé et indigne,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements à la perte de mobilité et/ou au handicap afin de favoriser le maintien à domicile,
- la production d'une offre de logements à loyer maîtrisé.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX AIDES

LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

- Sous conditions de ressources
- Occuper le logement pendant 6 ans
- Le logement doit avoir plus de 15 ans

35% à 75% du montant H.T. des travaux
Primes supplémentaires :
« Habiter Mieux », Ecochèque,...

Nb de personnes dans le ménage	Anah Plafond PO* très modestes	Anah Plafond PO* modestes
1	14 879	19 074
2	21 760	27 896
3	26 170	33 547
4	30 572	39 192
5	34 995	44 840

par pers. sup. 4 452 5 561

* propriétaires occupants

LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

- Sous réserve de pratiquer un loyer modéré
- Louer pendant 9 ans à des ménages disposant de revenus modérés

25% à 45% du montant H.T. des travaux
Primes supplémentaires :
« Habiter Mieux », Ecochèque,...

LES COPROPRIÉTÉS

- 40 à 55% du montant HT des travaux
- Aide au recours à un syndic professionnel

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ ET OBTENIR DES INFORMATIONS SUR VOTRE PROJET

1^{er} contact

- Information globale sur le dispositif
- Vérifier l'éligibilité

Visite technique

- Réalisation de diagnostic
- Conseils et préconisations de travaux

Assistance

- Définition du projet et cadrage financier
- Constitution et dépôt des dossiers de subventions
- Constitution des prêts « Missions Sociales » pour les propriétaires occupants

Visite de conformité

- Contrôle des travaux
- Montage des dossiers de paiement et dépôt

ACCUEIL PHYSIQUE

RDV au 07 63 76 60 84

Communauté de communes Millau Grands Causses
Mardi : de 9h à 12h
Jeudi : de 14h à 17h

Permanence itinérante sur les autres communes
Infos sur cc-millaugrandscausses.fr rubrique HABITAT

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

07 63 76 60 84
Lundi : de 14h à 17h
Mercredi et jeudi : de 10h à 15h

Tribune de l'opposition

En date du 2 Mars 2021 nous, opposition avons fait valoir notre droit à la tribune (*Article L 2121-27-1 : le droit d'expression des élus de l'opposition applicable aux communes de + 1000 habitants*) dans ce bulletin municipal, après trois demandes infructueuses celle-ci a été enfin actée.

Bien que nous ne soyons que quatre, nous faisons entendre nos voix.

Au travers de cette première année de mandat nous avons appris le fonctionnement de notre commune, nous nous sommes impliqués dans les commissions qui nous ont été attribuées et prenons part à la vie locale.

Malgré cela nous avons le sentiment que les décisions sont déjà actées lors de notre arrivée en commission (finances, personnel, appel d'offre, vie associative, C.C.A.S , HLM ...).

Lors de la campagne municipale, cette majorité a fait des promesses, difficiles à tenir aux vues des budgets serrés, mais « on dépense » l'argent des contribuables.

1- La salle des tapis, (préau humide de l'ancienne école communale) est un gouffre financier (coût des travaux de réfection 194 130€ Hors Taxes).

Nous opposition et usagers de cette enceinte, avons proposé de patienter et de construire dans un futur proche une salle polyvalente neuve, saine et adaptée à la pratique sportive des élèves de l'école et aux activités des différentes associations creisseloises.

Voilà pourquoi nous avons voté contre ce projet.

2- La salle des fêtes, bâtiment qui a connu moult soirées et animations.

Nous élus à l'opposition avons souhaité rendre accessible à la location cet établissement aux habitants, notre demande a été dans un premier temps acceptée et actée.

Ces locations auraient pu aider à l'amortissement des mises aux normes de cet établissement très courtisé.

Reviement de situation au conseil municipal suivant, le vote est «annulé » !

Quel dommage d'aller ailleurs pour célébrer un anniversaire ou un heureux événement qui auraient pu l'être sur notre commune !

Sachez que nous œuvrons au quotidien pour notre commune et que nous sommes à votre disposition.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales, prenez soin de vous et de vos proches.

Vivre ensemble à Creissels

Vincent HERAN
Marie-Thérèse MARRA
Eric MARROCOS DA CRUZ
Julie PINTRE-GALIERE



Bloc-notes

MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :
Lundi, Mercredi et Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi et Vendredi de 09 h à 12 h

Tél. : 05 65 60 16 52 - Fax 05 65 60 15 40

Mail : mairie.creissels@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08/12h 14/18h
Fermé le Dimanche

Tél. : 05 65 59 78 07

BIBLIOTHEQUE :

Lundi de 17 h à 19 h et Mercredi de 16 h à 18 h 30

MEDECIN CARDIOLOGUE :

Mr SOUK ALOUN Jocelyn - Tél. : 05 65 69 05 01

INFIRMIERS (Diplômés d'état) :

• M. AMBERGNY Guillaume, Mme CLUZEL Stéphanie • Mme AIGOUY Nelly
4 rue du Moulin haut - Tél. : 05 65 61 19 67 - 06 37 83 16 96 - 06 85 24 89 35

• Mme BRU TISSINO Isabelle

4 rue du Moulin haut - Tél. : 05 65 42 98 27

KINESITHEPEUTE :

• Mme MERLE SALVAN Marie Christine

5 rue Jules Celles - Tél. : 05 65 60 63 15

CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR :

• Mr AUSTRUY Jean François - Hôtel du Château - Tél. : 05 65 60 16 59

Restaurant du Château - Tél. : 05 65 60 16 59

Uniquement le Soir et sur Réservation

• Mr LOUPIAC Pierre - Restaurant musical « Le Diapason » - Tél. : 05 65 62 19 66

• CANOE CAFE ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre) - Tél. : 07 88 31 64 59

LOISIRS :

• Bateliers du Viaduc - 3 place du Baoumas - Tél. : 05 65 59 12 41

• Camping Saint Martin - Tél. : 05 65 60 31 83

• Union Sportive Creisselloise - Av. Comtes Armagnac - Tél. : 05 65 60 10 21

• Natura Quad - 14 bis Bd Raymond VII - Ouvert toute l'année sur RDV.

Tél. : 07 88 00 17 92

TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE :

Mme SERRES Gisèle - av des Comtes d' Armagnac - Tél. : 05 65 60 74 08

Horaires d'ouverture : du Lundi au Mercredi 07 h30/12 h 30 et 15 h/18 h 30

Jeudi 07 h30/12 h 30 - Vendredi 07 h30/12 h 30 et 15 h/18 h 30

Samedi 07 h30/12 h 30.

Fermé le Jeudi après-midi, Samedi après-midi, Dimanche et Jours Fériés.

SALON DE COIFFURE :

L'atelier d'Edwige - 3 Rue Jules Celles - Tél. : 05 65 60 19 19

COIFFEUSE DAMES A DOMICILE :

Mme Brigitte LLORCA - 3 av Delacroix - Tél. : 06 64 86 23 98

SALON ESTHETIQUE :

Institut de Beauté STEPHANIE

10 Av Comtes d'Armagnac - Tél. : 06 17 25 38 66 sur RDV.

Ouvert le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 09 h à 19 h le Samedi de 09 h à 17 h et fermeture le Mercredi.

Le Jardin des Chrysalides Réflexologue - Massages énergétiques

Mme GERMAIN Béatrice Rajolles - Tél. : 06 49 20 03 31

AGENT D'ASSURANCE :

Swiss- Life - 1 Av des Comtes d'Armagnac - Tél. : 05 65 59 06 45

ARTISAN PEINTRE :

Peinture Décoration Olivier DECHARTE - Tél. : 06 81 15 07 41

GARAGE :

Garage CHAMPION - 30 av des Comtes d'Armagnac - Tél. : 05 65 60 01 70

Ouvert du Lundi au Vendredi de 08 h à 14 h et de 14 h à 19 h.

URGENCES

POMPIERS : 18

Attention !!!! En cas d'Urgence, composé le 18.

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez donc très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

• SAMU : 15

• POLICE SECOURS : 17

• MEDECINS DE GARDE : 39 66

Du Samedi 12 h au Lundi 08 h.

• CHIRURGIEN DENTISTE : 39 66

Permanence le Dimanche et les Jours Fériés de 09 h à 13 h.

POUR MEMOIRE

CANTINE SCOLAIRE :

Inscription à l'accueil de la Mairie - Tarif jusqu'au 31/12/2020

T : 2.35€ - A : 2.85€ - R / 3.45€ - I : 4.10€ - F : 4.60€

CCAS Portage des repas à domicile :

S'adresser au secrétariat de la Mairie.

CIRCULATION :

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

AU PROFIT DU TIERS-MONDE :

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains.

Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

Les lunettes usagées, étuis, appareils auditifs et loupes sont maintenant collectés par Mme Huguette SOLIER 5 Rue de l'Abbé Fabre. Elle les envoie à l'adresse suivante : L.S.F. - HIRSINGUE (France). Les colis sont ensuite acheminés vers les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Europe.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents pour le recensement.

HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :

CREISSELS / ST GEORGES : le 4^{ème} Samedi du mois en alternance

SERVICES :

Garde d'enfants : assistantes maternelles agréées,

s'adresser au centre médico-social - Tél. : 05 65 60 95 55

Naturopathe : Mme Magali BOUGRAIN - Tél. : 06 98 62 84 61

Dépannage Electroménager : Mr Fabrice ARNAL - Tél. : 06 77 87 258 19

Garde d'animaux à domicile : Mme Florence MURILLO - Tél. : 06 21 53 01 75

Toilette canin à domicile : Mme PLANCKE - Tél. : 07 69 90 91 73

TAXI :

T.A.P MONTROZIER - Tél. : 06 65 48 46 71

